



Les exploitations BOVINS LAIT du Massif central en agriculture biologique

Résultats de la campagne 2022

Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :

Régine TENDILLE, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Jean-Pierre MONIER, Chambre d'agriculture de la Loire

Thaïs VIRELY, Chambre d'agriculture du Rhône

Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal

Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Thierry GAYRAL, Chambre d'agriculture du Lot

Catherine SAUNIER, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Synthèse des données et rédaction :

Yannick PECHUZAL, Institut de l'élevage



Édition : mars 2024



1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle Bio Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle Bio Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de fermes bovines laitières localisées sur le Massif central a été constitué. Au cours des années, d'autres programmes (INOSYS Réseaux d'élevage, Bio AURA) ont permis d'élargir l'échantillon des fermes suivies. Cette synthèse, à l'initiative du dispositif BioRéférences, présente les résultats pour la campagne 2022 de 26 fermes bovines laitières bio suivies dans ces différents programmes.

Tableau 1 : Répartition des exploitations par département

	Aveyron	Cantal	Puy-de-Dôme	Haute-Loire	Loire	Lot	Lozère	Rhône	Tarn	Total général
2022	3	5	2	3	5	1	1	5	1	26

2. Présentation des exploitations du réseau

Les exploitations bovines laitières en agriculture biologique suivies dans le cadre du projet BioRéférences peuvent se répartir en trois grands systèmes d'élevage :

***AB1** : Le système fourrager repose sur le foin séché en grange. Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3800 litres.*

***AB3** : Le système fourrager repose sur l'herbe avec des récoltes en ensilage d'herbe et foin. Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3600 litres.*

***AB4** : Le système fourrager repose sur le maïs, l'ensilage d'herbe et le foin. le volume de lait produit approche 4400 litres/ha SFP.*

Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un groupe. Pour diverses raisons : calage du système après conversion bio, aléas et changement climatique..., les stratégies fourragères et alimentaires des éleveurs évoluent rapidement avec des remises en cause quasi annuelles.

A noter que les élevages suivis en région Occitanie étaient jusqu'à présent rattachés au cas types BL4. D'un point de vue système fourrager, elles présentent des similitudes avec les exploitations suivies et les cas types et décrits en région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette synthèse, les exploitations supports du BL4 ont été réparties dans l'AB1 et l'AB4.

	AB1	AB3	AB4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	9	11	26



3. Le contexte 2022

L'année 2022 a été une année difficile sur le plan fourrager notamment en termes de quantités. La sécheresse a sévi sur l'ensemble du Massif central, avec un printemps sec qui a pénalisé les rendements des premiers cycles d'herbe. Il faut y ajouter sur les territoires volcaniques une pullulation de campagnols terrestres. A noter que l'automne a été particulièrement favorable, avec un retour des pluies précoce et l'absence prolongée de gelée ce qui a permis un pâturage jusqu'à tard en saison, une rentrée tardive des animaux et parfois quelques récoltes d'enrubannages.

2022, c'est l'année du déclenchement de la guerre en Ukraine, accompagnée d'une flambée des prix des matières premières. Pour les élevages bio, celle-ci va particulièrement impacter les prix des carburants et des aliments avec pour conséquence un accroissement des coûts de production du lait.

L'inflation va aussi connaître une hausse sans précédent (dans les dernières décennies écoulées) affectant entre autres les produits alimentaires. Les denrées bio en font les frais, le consommateur reportant son budget alimentation vers d'autres produits moins coûteux. Le lait bio, déjà en surproduction, est particulièrement concerné, et son prix aux producteurs ne progresse que très peu (<10 €/1000 l) alors que les coûts de production explosent. L'envolée des prix des réformes laitières permet cependant d'accroître les produits d'élevage et de modérer sensiblement l'impact de la hausse des coûts.

4. Résultats structurels (moyennes par groupe)

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2022 par groupe

Données	AB1	AB3	AB4	Ensemble
Nbre exploitations	6	9	11	26
Unités Main d'Œuvre totales (1)	2	2,21	2	2,08
dont Unités Main d'Œuvre salariées	0,68	0,23	0,21	0,36
Surface Agricole Utile (ha)	81,9	103,6	91,8	93,6
dont céréales (ha)	9	12,2	10,2	10,6
Surface Fourragère Principale (ha)	72,9	91,4	81,6	83
Maïs/SFP	2%	1%	6%	4%
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,82	0,87	0,92	0,88
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	0,70	0,71	0,77	0,73
Lait produit (l)	266 352	322 251	356 808	323 972
Lait produit/ha SFP (l/ha)	3 803	3 621	4 435	4007
Nombre de Vaches Laitières	42	58	54	52
UGB totales	58	83	75	74
UGB lait/UGB	100%	100%	100%	100%
Lait produit/UMO rémunérée (l/UMO)	135 669	153 614	179 981	160 628

UMO totales : uniquement les unités de main d'œuvre qui sont rémunérées sur l'exploitation à savoir les chef.fe.s d'exploitation, conjoint.e.s exploitants et salarié.e.s. La main d'œuvre bénévole ou occasionnelle n'est pas comptabilisée.

Les exploitations qui se trouvent dans les groupes AB1 et AB3 reposent sur des systèmes fourragers quasi-exclusivement herbagers (pas ou très peu de maïs, parfois récolté en épis). Ils basent leurs récoltes d'herbe sur le séchage en grange (AB1) et l'ensilage et/ou le foin séché au sol (AB3). Ces deux systèmes ont des niveaux très semblables de chargements apparents (environ 0,88 UGB/ha SFP).



On notera que l'année climatique 2022, très défavorable sur le plan fourrager (sécheresse), conduit à des chargements corrigés de l'ordre de 0,7 UGB/ha SFP.

Les autres, à savoir 11 exploitations, présentes dans le groupe AB4, ont un niveau d'intensification un peu supérieur (chargement et densité laitière) grâce à la présence d'une sole en maïs ensilage (6 % de la SFP) ou/et d'une conduite plus intensive de l'herbe.

A noter aussi que, dans tous les systèmes, une part de la surface totale est consacrée à la culture de céréales pour l'auto-provisionnement du troupeau en grain et paille, en permettant également de réaliser des rotations des cultures. Les exploitations suivies ont un fort taux de spécialisation en production laitière (100 % des UGB présentes appartiennent à l'atelier laitier).

5. Résultats techniques (moyennes par groupe)

Tableau 3 : Résultats techniques moyens 2022 par groupe

Données	AB1	AB3	AB4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	9	11	26
Taux de renouvellement BL	20,9	22,8	23,9	22,8
Lait produit L/VL	6 317	5 701	6 678	6 256
Quantité de concentré pour VL g/L (1)	186	199	155	177
Fourrages quantités récoltées/UGB (T MS/UGB)	2,70	2,13	2,36	2,36
Fourrages achetés et utilisés par UGB (T MS/UGB)	0,42	0,56	0,35	0,44
Fourrages Autonomie massique exploitation %	92%	89%	94%	92%
Ration Autonomie massique exploitation %	85%	83%	88%	86%
Ration Autonomie énergétique exploitation %	85%	84%	89%	87%
% de concentré intraconsommé par BL	69%	54%	60%	60%
TB moyen laiterie (g/L)	40	40	40,3	40,15
TP moyen laiterie (g/L)	32,5	32,3	32	32,2

(1) Concentrés totaux : achetés et intra-consommés

Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies est de 23 %, ce qui est proche des systèmes conventionnels de la région. Les différences entre groupes sont peu significatives.

La quantité de fourrages récoltés (en TMS/UGB), s'échelonne, en moyenne par groupe, de 2,1 TMS/UGB à près de 2,7 TMS/UGB. L'année 2022 a été à nouveau défavorable sur le plan fourrager : il manque environ 1 TMS de stock/UGB comparé à 2021. Les achats de fourrages (0,44 TMS/UGB) sont liés au déficit fourrager et/ou à des achats qualitatifs pour compenser des déficits de qualité des rations.

La consommation de concentrés par les vaches est en moyenne de 177 g/l, ce qui, bien qu'élevée au regard du rendement laitier, reste bien inférieure à celle des systèmes conventionnels des mêmes zones (environ 250 g/L). La présence d'une sole céréalière dans les systèmes d'élevage permet de produire un peu plus de la moitié des besoins en concentrés.



6. Résultats économiques

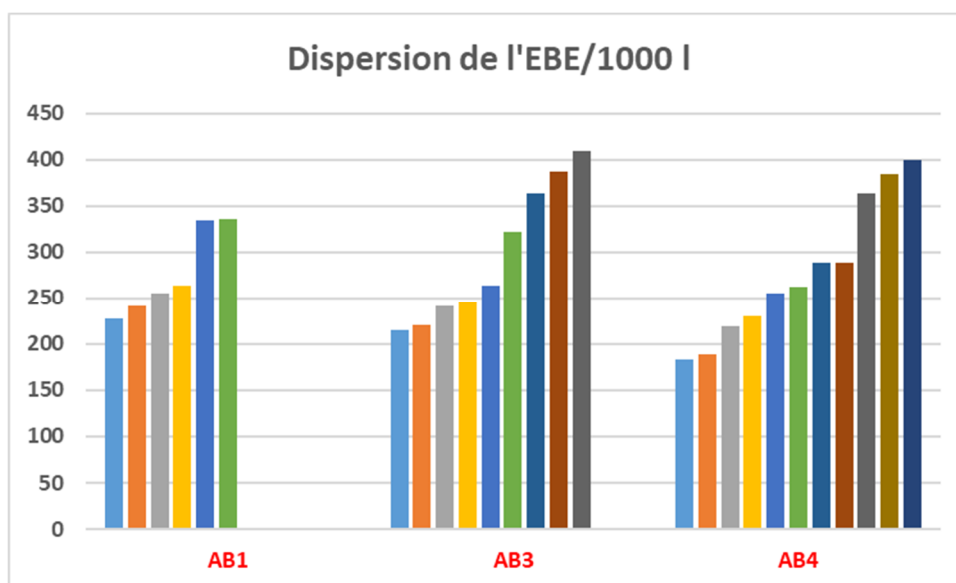
6.1 Indicateurs globaux des exploitations (moyennes par groupe)

Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2022 par groupe

Données	AB1	AB3	AB4	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	9	11	26
Produit Brut (PB)	197 587 €	254 794 €	258 944 €	243 348 €
Prix du lait vendu laiterie /1000 L (€/1 000 l)	482 €	491 €	492 €	489 €
Produit brut/UMO rémunéré	99 822 €	119 960 €	130 194 €	119 642 €
Aides/PB	21%	25%	21%	23%
% Charges opérationnelles/Produit brut	27%	29%	29%	29%
Charges animales €/UGB	807 €	841 €	852 €	838 €
Concentrés BL €/1 000 L (1)	67 €	119 €	99 €	99 €
Frais véto €/UGB	68 €	66 €	52 €	60 €
Frais d'élevage €/UGB	227 €	196 €	212 €	210 €
Charges végétales €/ha SAU	90 €	71 €	128 €	99 €
Charges de structure €/ha SAU	884 €	836 €	1 007 €	919 €
% Charges de structure hors amortissement et Frais Financiers/PB	37%	34%	35%	35%
EBE / PB (%)	36%	36%	36%	36%
EBE €/1 000 l	276 €	296 €	278 €	284 €
Annuités (€/1 000 l)	112 €	137 €	113 €	121 €
Revenu disponible / UMO exploitant	22 695 €	24 703 €	28 794 €	25 970 €
Résultat Courant / UMO exploitant	14 077 €	17 684 €	22 773 €	19 005 €

(1) Concentrés totaux : achetés et intra-consommés (valeur de cession 2022 : 400 €/T).

L'analyse des résultats économiques, en utilisant les moyennes de groupes, est particulièrement délicate comme le montre la figure ci-dessous illustrant la répartition de l'EBE/1 000 l.



On constate sur cette figure que les écarts entre exploitations d'un même système sont plus grands que les écarts entre les systèmes eux-mêmes. Sur l'ensemble de l'échantillon, l'écart sur cet indicateur va de 184 €/1000 L à 409 €/1 000 L. L'utilisation des moyennes est d'autant plus délicate que les



effectifs par groupe sont faibles, que les résultats ne portent que sur une année, qui n'est pas représentative d'une année moyenne (si tant est que cette notion ait un sens). Ces différents éléments ne feront sens que sur un suivi pluriannuel et en les mettant en correspondance avec la cohérence des systèmes, lors de l'établissement de cas-types par exemple. Une analyse pluri-annuelle est présentée en dernière partie de ce document.

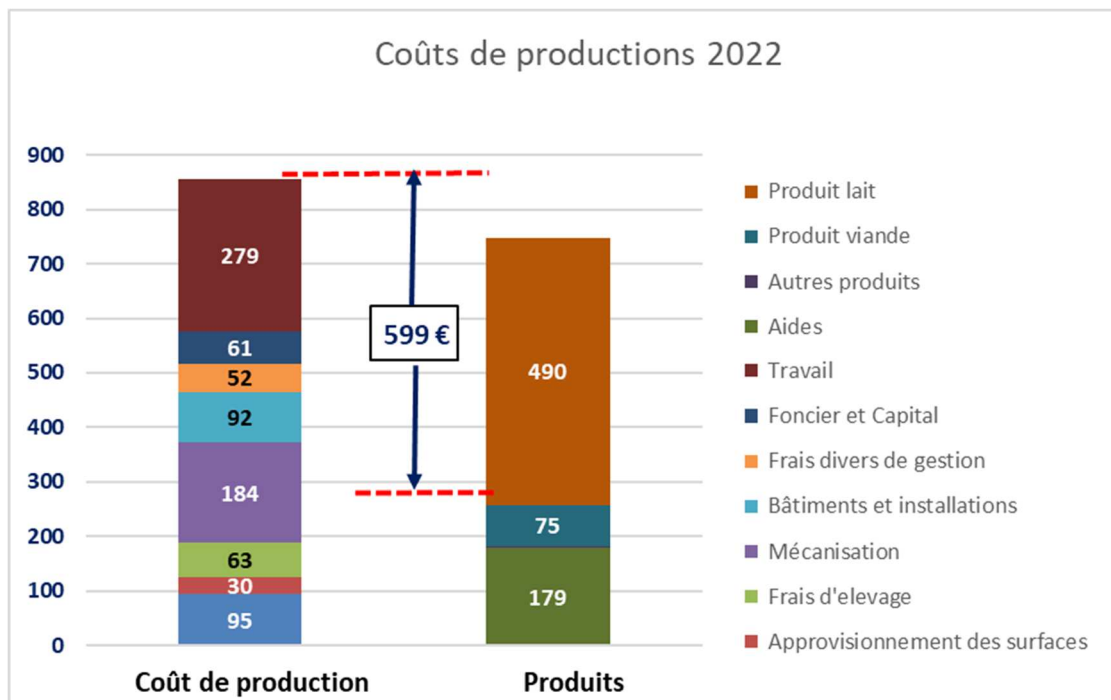
Il est également possible de consulter les résultats technico-économiques de ce réseau BioRéférences pour les campagnes précédentes (à partir de 2014) sur : <https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/filiere-bovins-lait/>.

Il est intéressant de noter le bon niveau d'efficacité économique moyen jugé à travers l'EBE/1000 l (284 €/1000L) ou l'EBE/PB (36 %). Ceci est sans doute lié à une bonne maîtrise globale des charges opérationnelles (29 % du PB) et au poids des aides totales (23 % du PB). L'endettement est conséquent (121 €/1000 L), et laisse un niveau de revenu disponible correct avec 25 900 €/UMO exploitant.e sur un exercice pourtant défavorable sur le plan climatique et conjoncturel.

Remarque : les résultats économiques des exploitations bio sont calculés et présentés hors Crédit d'impôt dont bénéficient la majorité des éleveurs du groupe en suivi BioRéférences. Il faut donc rajouter la valeur du crédit d'impôt perçu (maximum 3500 €/UMO exploitant.e) au revenu disponible et résultat courant pour établir des comparaisons avec des élevages conventionnels notamment.

6.2 Coût de production du lait (moyenne de l'échantillon global)

Comme pour de nombreux critères économiques globaux liés à l'exploitation, le coût de production lié à l'atelier laitier témoigne aussi d'une très grande variabilité intra et inter systèmes de production. Bien que comportant de nombreuses limites, la présentation des données de coûts de production et des indicateurs associés se fera sur l'ensemble de l'échantillon, soit 26 exploitations (et non par système de production). Parmi ces 26 élevages, certains pratiquent la transformation et la vente directe pouvant accroître les moyennes des coûts de production mais aussi des produits.





Le coût de production moyen s'établit en 2022 à 856 € par 1000 litres de lait vendu. Il est fortement impacté par deux postes :

- Le travail : 279 €/1000 L, en lien direct avec le niveau de productivité de la main d'œuvre rémunérée (153 858 L/UMO) ;
- Et la mécanisation : 184 €/1000 L.

Le poste alimentation achetée s'avère important, avec 95 €/1000 L, valeur très proche des systèmes conventionnels avec cependant moins d'achats en quantité mais plus chers à l'unité.

La somme des produits, grâce au prix du lait : 490 €/1000 L et à un niveau d'aides qui s'élève à 179 €/1000 L, atteint 748 €/1000 L mais il ne permet pas de couvrir le coût de production avec un objectif de rémunération à 2 SMIC/UMO exploitant.e. La rémunération atteinte est en moyenne de 1,22 SMIC/UMO exploitant.e. Le prix de revient pour 2 SMIC s'établit à 599 €/1000 L. Là aussi, l'absence de prise en compte du crédit d'impôt dans les comptabilités (car considéré comme octroyé au privé) sous-estime la valeur totale des produits, donc la rémunération permise et surestime le prix de revient. En cas de montant maximum attribué (*) soit 3 500 €/UMO exploitant.e, le crédit d'impôt peut représenter environ 25 €/1000 L, montant à retrancher au prix de revient. En terme de rémunération il peut correspondre à l'équivalent de 0,2 SMIC de rémunération permise.

() le montant du crédit d'impôt dépend des éventuelles autres aides perçues au titre de la production biologique et ne vient qu'en complément de celles-ci et jusqu'au plafond de 3500 €/chef d'exploitation.*

Rappel méthodologique :

Le coût de production, en €/1000 litres de lait vendu, rassemble trois grands types de charges liées à l'atelier laitier : les charges courantes (hors cotisations sociales), les amortissements des bâtiments et matériels utilisés par l'atelier et les charges liées à la rémunération des facteurs de production : le foncier en propriété (sur la base d'un fermage à un tiers), les capitaux engagés (1,4 %) et la main d'œuvre exploitant. Pour cette dernière, la charge affectée à l'atelier laitier est objectivée à hauteur de 2 SMIC bruts par Unité de Main d'Œuvre exploitant rémunérée sur l'atelier (40 638 €/UMO exploitant.e/an pour une rémunération nette de 31 260 €). Toutes les charges sont réparties au sein de huit postes élémentaires (colonne de gauche sur le graphique ci-dessus). Le prix de revient du lait est obtenu en déduisant du coût de production, les produits joints (ventes d'animaux laitiers pour l'essentiel) et les aides affectées à l'atelier (ABL, ICHN, DPB...). Le prix de revient est le prix du lait qui permet de couvrir le coût de production et donc, in fine, de rémunérer la main d'œuvre exploitant à hauteur de 2 SMIC/UMO.



7. Analyse pluriannuelle

Après la centralisation de neuf années de suivi (2014-2022), une analyse pluriannuelle portant sur quelques critères peut être réalisée. Elle porte sur un échantillon **non constant** de fermes et sans distinction des systèmes.

Tableau 5 : Principaux résultats pluriannuels (2014 à 2022) pour un échantillon non constant

Données	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Ensemble
Nombre d'exploitations	27	28	27	26	25	21	23	23	26	226
Lait commercialisé (L)	308760	291059	287274	296867	292999	297756	291338	306096	308880	297836
Nbre de VL	48	47	48	49	48	48	47	52	52	49
Lait vendu L/UMOex	209357	195288	179185	176216	165915	168848	165510	166172	153858	176385
Lait produit L/VL	6620	6469	6483	6236	6312	6453	6441	6225	6256	6391
Prix du lait € /1000 L	428	424	421	463	459	479	478	470	490	455
EBE / PB (%)	37	37	39	39	37	36	35	36	36	37
EBE €/1000 L	232	255	268	278	271	261	261	264	284	264
Annuités (€/1000L)	99	94	96	103	114	119	117	127	121	109
Disponible / UMO ex	28194	29452	33716	32800	27647	29029	26438	24249	25970	28721
Résultat Courant / UMOex	21587	21661	26800	23137	19072	18468	18076	15556	19005	20561
Coût de production (€/1000 l)	650	717	698	760	788	838	828	827	856	769
Prix de revient (€/1000 l)	464	493	470	529	546	602	594	588	599	539,
Alim. achetés (€/1000L)	82,4	78,7	82,1	86,3	94,8	96,7	97,6	90,2	95,1	89
Mécanisation (€/1000L)	145,2	147,8	151,7	173,9	177,7	192,2	180,1	190,6	183,7	170
Travail (€/1000L)	204,8	223,3	213,4	228,5	240,8	252,6	259,3	260,8	279,1	239
Produit viande (€/1000 L)	64,2	66,2	71,7	65,6	68	62,4	53,6	65,1	75,4	66
Aides (€/1000L)	133,6	152,5	152,4	163	169,9	171,9	177,3	172,4	178,8	163
Rémunération SMIC/UMOex	1,50	1,51	1,69	1,61	1,45	1,25	1,24	1,11	1,22	1,41

Sur ce petit échantillon non constant de fermes de 2014 à 2022, nous pouvons établir les constats suivants :

- La livraison de lait par exploitation n'a pas progressé, se situant depuis 9 ans aux environs de 300 000 litres par exploitation. La productivité de la main d'œuvre a baissé (plus de MO salariée) et la moyenne par vache a perdu 400 l ;
- Sur la période le prix du lait s'est apprécié de 62 €/1000 l
- L'EBE connaît des variations saisonnières mais est relativement stable en oscillant autour de 37 % du produit brut et de 260 €/1000 L ;
- Les charges d'alimentation et de mécanisation sont en nette hausse sur la période ;
- Les aides suivent également une tendance à la hausse, alors que le produit viande flambe essentiellement sur la dernière année (vache de réforme) ;
- L'endettement des élevages est croissant ce qui pénalise le revenu disponible notamment sur les deux dernières années de la période qui s'établit aux environs de 25 000 €/UMO exploitant.e. et au plus bas de la période ;
- Les coûts de production ont explosé en 9 ans (+200 €/1000 l), de même que le prix de revient pour 2 SMIC (+160 €/1000 l). La rémunération fléchit.



VOS CONTACTS FILIERE BOVIN LAIT BIO DU COLLECTIF BIORÉFÉRENCES

Institut de l'élevage

26 rue du 139 è RI
15000 AURILLAC
Tél : 07 77 22 05 22
Contact : Yannick PECHUZAL
Mail : yannick.pechuzal@idele.fr

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

5c Boulevard du 122ème R.I.
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ cedex 09
Tél : 05 65 73 79 01
Contacts : Catherine SAUNIER
Mails : catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139ème Régiment d'Infanterie –
BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 45 55 39
Contact : Vincent VIGIER
Mail : vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

16 Boulevard Bertrand /BP 20343
43012 LE PUY-EN-VELAY
Tél. : 04 71 07 21 08 / 06 78 14 42 53
Contact : Régine TENDILLE
Mail : rtendille@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Loire

43 avenue Albert RAIMOND / BP 40050
42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ cedex
Tél : 04 77 92 12 12
Contact : Jean-Pierre MONIER
Mail : jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIERE cedex
Tel : 04 73 44 45 46
Contact : Marie-Claire PAILLEUX
Mail : m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA-TOUR-DE-SALVAGNY
Tél : 06 75 09 23 93
Contact : Thaïs VIRELY
Mails : thais.virely@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot

2 place de l'école
46100 PLANIOLES
Tél : 06 25 76 26 43
Contact : Thierry GAYRAL
Mail : t.gayral@lot.chambagri.fr

LE PROJET BIOREFERENCES 22-28

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle Bio Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont / 89 avenue de l'Europe – CS 82212 / 63 370 LEMPDES
@ : <https://pole-bio-massif-central.org> & <https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/>
Contact : Aurélie BELLEIL / Mail : valorisation@pole-bio-massif-central.org / Tél. : 04 73 98 69 56



Le projet BioRéférences 22-28 est financé dans le cadre de la Convention de Massif/Massif Central par l'Etat (FNADT).



Les suivis de fermes ont aussi bénéficié, en 2023, du soutien financier du Plan Bio Régional du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et d'Inosys-Réseaux d'Élevage.

Pour ses actions de valorisation en lien avec le projet BioRéférences, le Pôle Bio Massif Central bénéficie du soutien de Cizeron Bio.

